



Note d'information sur la cartographie de la pauvreté multidimensionnelle 2024 dans la région de l'Oriental

En s'appuyant sur les données émanant des Recensements Généraux de la Population et de l'Habitat de 2014 et 2024, le Haut-Commissariat au Plan a élaboré une carte de pauvreté multidimensionnelle dont l'objectif est de mieux appréhender les privations en termes de déficits sociaux dans les domaines de l'éducation, de la santé et des conditions de vie.

Ladite carte a permis, au niveau de la région de l'Oriental, de :

- Dresser un état des lieux de la pauvreté multidimensionnelle ;
- Mettre en lumière le recul de la pauvreté multidimensionnelle tant à l'échelle de l'ensemble de la région que dans ses deux milieux de résidence (milieu rural en particulier) ;
- Déceler l'évolution des contributions de chaque privation dans la pauvreté multidimensionnelle de la région ;
- Mettre l'accent sur les disparités entre l'urbain et le rural de la région et entre provinces et communes.

A l'instar des autres régions du Royaume, la région de l'Oriental a connu une réduction de la pauvreté multidimensionnelle au cours de la période 2014-2024. Ainsi, la proportion de la population en situation de pauvreté s'est rétrécie de 13,5% en 2014 à 8,4% en 2024, soit une baisse de 5,1 points de pourcentage. Cette proportion reste supérieure à son homologue au niveau national (6,8%). En parallèle, l'intensité de la pauvreté, mesurée par le pourcentage moyen des privations subies par les pauvres, a diminué de 38,3% en 2014 à 36,6% en 2024.

Suite à ces deux baisses, l'indice de pauvreté multidimensionnelle a régressé de 5,2% à 3,1% (2,1 points) durant la même période.

Le taux de pauvreté multidimensionnelle au niveau de la région de l'Oriental recèle des disparités importantes entre les deux milieux de résidence. Ce taux, malgré la baisse significative qu'il a enregistré en milieu rural durant la dernière décennie passant de 27,6% en 2014 à 15,7% en 2024, il demeure largement supérieur à celui des zones urbaines (6,0% en 2014 et 4,5% en 2024). Egalement, bien que les deux milieux de résidence aient connu un recul de la pauvreté multidimensionnelle entre 2014 et 2024, la réduction a significativement touché le milieu rural (11,9 points) comparativement au milieu urbain (1,5 point).

En termes de privations, l'éducation contribue le plus à la pauvreté multidimensionnelle tant au niveau de l'ensemble de la région que pour ses deux milieux de résidence. Cette contribution a atteint 49,1% en 2024 pour l'ensemble de la région avec une augmentation de 0,3 point entre 2014 et 2024.

La santé, contribuant avec 30,3%, a vu sa part s'accroître de 5,6 points par rapport à 2014. Cependant, la participation des conditions de vie a diminué de 5,9 points de pourcentage en passant de 26,5% en 2014 à 20,6% en 2024.

Le taux de vulnérabilité à la pauvreté multidimensionnelle, qui indique la part de la population exposée à des privations modérées entre 20% et 33% des indicateurs retenus, a également affiché une régression sur la même période allant de 10,8% en 2014 à 7,6% en 2024 (3,2 points). Ce recul a principalement touché le milieu rural (4,5 points) comparativement au milieu urbain (2,5 points).

L'analyse par province révèle que la préfecture d'Oujda-Angad et la province de Berkane ont connu les taux de pauvreté multidimensionnelle les plus bas de la région (3,7% et 6,2% respectivement) et qui sont inférieurs aux taux enregistrés au niveau de la région (8,4%) et à l'échelle nationale (6,8%), tandis que la province de Figuig présente le taux le plus élevé de la région (24,1%) dépassant largement ceux de la région et du national.

Les provinces les plus touchées en 2014 ont connu des baisses importantes en 2024. Il s'agit en l'occurrence des provinces de Figuig (12,5 points), de Guercif (10,3 points), de Driouch (8,5 points), de Taourirt (6,6 points) et de Jerada (5,8 points).

Par milieu de résidence, le milieu urbain de la préfecture d'Oujda-Angad affiche le taux le plus faible de la région (2,9%), suivi des milieux urbains des provinces de Guercif et de Berkane avec 3,5% et 4,5% respectivement. Cependant, le milieu rural des provinces de Figuig, de Taourirt et de Jerada enregistrent les taux les plus élevés de la région, soit 43,6%, 23,0% et 19,2% respectivement malgré la diminution enregistrée entre 2014 et 2024 (21,9 points, 14,1 points et 15,7 points respectivement).

Le recul de la pauvreté multidimensionnelle a été également observé au niveau communal. Les grandes baisses concernent quelques communes rurales des provinces de Figuig, de Taourirt et de Jerada. Il s'agit de :

- Province de Figuig :
 - ✓ Commune de Maatarka : 35,7 points (73,8% en 2014 et 38,1% en 2024)
 - ✓ Commune de Bumerieme : 23,9 points (63,1% en 2014 et 39,2% en 2024)
 - ✓ Commune de Bni Guil : 30,8 points (63,8% en 2014 et 33,0% en 2024)
 - ✓ Commune de Tendrara : 41,9 points (78,1% en 2014 et 36,2% en 2024)

- Province de Taourirt :
 - ✓ Commune d'El Atef : 35,0 points (76,6% en 2014 et 41,6% en 2024)
 - ✓ Commune d'Ouled M'hamed : 48,2 points (87,8% en 2014 et 39,6% en 2024)
 - ✓ Commune de Sidi Lahsen : 22,4 points (56,2% en 2014 et 33,8% en 2024)
- Province de Jerada :
 - ✓ Commune d'Ouled Sidi Abdelhakem : 48,5 points (79,5% en 2014 et 31,0% en 2024)

Dans les zones urbaines :

- 42,9% des localités, au nombre de 12, affichent un taux de pauvreté multidimensionnelle inférieur à 5,0% ;
- 50,0%, au nombre de 14, enregistrent un taux situé entre 5,0% et 10,0% ;
- 7,1%, au nombre de 2, connaissent un taux compris entre 10,0% et 20,0%.

Dans les zones rurales :

- 3,1% des localités, au nombre de 3, affichent un taux de pauvreté multidimensionnelle inférieur à 5,0% ;
- 25,0%, au nombre de 24, présentent un taux situé entre 5,0% et 10,0% ;
- 43,8%, au nombre de 42, enregistrent un taux situé entre 10,0% et 20,0% ;
- 16,7%, au nombre de 16, connaissent un taux compris entre 20,0% et 30,0% ;
- 11,5%, au nombre de 11, ont un taux supérieur à 30,0%.